

# Brigitte Klinkert souhaite généraliser le bilinguisme en 15 ans

DNA 21/10/2020

Invitée samedi dernier à s'exprimer lors de l'assemblée générale de l'association Culture et bilinguisme, Brigitte Klinkert, ministre chargée de l'Insertion veut, en quinze ans au maximum, que la population alsacienne puisse s'exprimer a minima en langue allemande.



**Brigitte Klinkert : « La Collectivité européenne d'Alsace renforcera le soutien et l'approfondissement de la langue régionale. »** Photo DNA/Julien STEINHAUSER

« Aujourd'hui, plus personne ne conteste que le bilinguisme franco-allemand est une chance pour l'Alsace. Le but est reconnu. Mais il n'est pas atteint », estime Jean-Marie Woehrling, le président de l'association Culture et bilinguisme qui tenait son assemblée générale samedi dernier au Musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse.

« Pourquoi n'est-il pas atteint ? Parce qu'on ne doit pas enseigner l'allemand en Alsace comme on l'enseigne à Bordeaux ou à Périgueux. En Alsace, l'allemand, sous sa forme écrite standard, le *Hochdeutsch*, ou sa forme orale dialectale, l'*Elsasserdeutsch*, n'est pas la langue du voisin. Il est notre langue régionale. C'est un fait et cela nécessite une stratégie d'enseignement. Madame la ministre, définir cette stratégie est entre vos mains », a poursuivi Jean-Marie Woehrling en s'adressant à Brigitte Klinkert.

## Quelques centaines de mots

« L'avènement au 1<sup>er</sup> janvier prochain de la collectivité européenne d'Alsace (CEA) est une chance à saisir », a répondu la ministre, qui fut l'une des chevilles ouvrières de la collectivité à venir. « Le modèle actuel ne por-

te pas ses fruits puisque seulement 17 % des élèves alsaciens suivent un enseignement bilingue et moins de 5 % parlent la langue régionale », a-t-elle concédé.

Pour Brigitte Klinkert, qui demeure première vice-présidente du conseil départemental du Haut-Rhin, « il faut que d'ici dix à quinze ans, tout Alsacien, quelle que soit son origine sociale, maîtrise au minimum quelques centaines de mots pour se débrouiller au quotidien en allemand ».

La ministre a insisté sur le fait de « parler sans avoir à se poser de questions. On ne demande pas aux jeunes de lire Goethe, on leur demande de s'exprimer dans la vie quotidienne. »

Pour la ministre de l'Insertion, il en va autant de la préservation de la double culture alsacienne que d'une question économique

et d'accès à l'emploi. « Un jeune Alsacien germanophone a deux fois plus de chances de décrocher un travail qu'un jeune monolingue », a martelé la ministre.

## Favoriser les échanges franco-allemands

Brigitte Klinkert a rappelé à ce sujet les compétences dont la CEA disposera en matière de bilinguisme : désignée par la loi Alsace d'août 2019 comme « collectivité pilote » pour l'apprentissage de l'allemand et de l'alsacien, elle aura en particulier la faculté de recruter des enseignants complémentaires à ceux de l'Éducation nationale, afin d'accroître l'offre éducative régionale.

La ministre a également assuré que le développement de structures communales de petite enfan-

ce bilingues serait soutenu par la CEA, de même que les échanges scolaires franco-allemands, les manifestations sportives et culturelles transfrontalières, ou encore le développement d'une application ludique en langue régionale pour les téléphones portables.

Enfin, Brigitte Klinkert a aussi annoncé la création, en parallèle à l'assemblée des élus, d'un conseil de développement où siègeront notamment les associations de promotion du bilinguisme. Selon la ministre, ces grandes orientations fondent la fameuse « stratégie » linguistique réclamée par les défenseurs du bilinguisme ; bilinguisme qui, d'après Brigitte Klinkert, traduit cette double culture franco-germanique, que la création de la CEA pourrait revivifier.

Julien STEINHAUSER